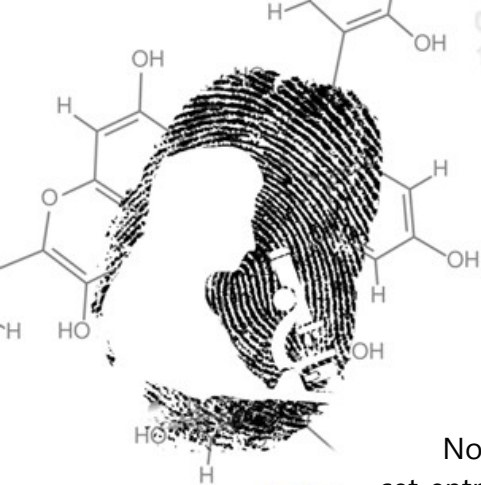




snipat
Scientifiques

ENTRETIEN AVEC MONSIEUR FRÉDÉRIC VEAUX, DGPN 25 MAI 2021

Nous avons été reçus par le Directeur Général de la Police Nationale. Au cours de cet entretien de plus de deux heures, nous avons fait le point sur les diverses mesures en cours.

1. Sécurité des agents - moyen de défense - rapport Bodin

Le rapport BODIN recommande une formation aux gestes d'autodéfense et de mise en sécurité individuelle. Il y a plusieurs mois, une demande dans ce sens a été formulée à la DCRFPN mais la situation est figée par le contexte sanitaire et une mauvaise communication entre les différents acteurs.

Le DGPN reconnaît l'urgence et s'engage à saisir la DCRFPN rapidement, afin qu'elle conçoive dans les 2 mois un module de formation et d'entamer celle-ci dès septembre.

Le DGPN n'est pas favorable au port d'arme pour lequel certains agents ont officiellement fait la demande.

Partant du principe que la sécurité à 100 % n'existe pas, nous avons évoqué trois pistes afin de garantir une sécurité optimale :

1. Augmenter de 30 % les effectifs de police secours afin de sécuriser l'intégralité des interventions y compris en PTS de masse,
2. Redéployer tous les agents de l'IJ dans les laboratoires ou les plateaux techniques,
3. Doter les policiers scientifiques de moyens de défenses dissuasifs, en intercédant aux nombreuses demandes individuelles de port d'arme.

Si l'administration n'a pas les moyens d'augmenter les équipages, Monsieur Frédéric VEAUX explique que l'institution police est attachée à la spécificité de notre filière. Pour le point n°3, Monsieur VEAUX a évoqué le prochain Comité Technique Ministériel pour l'officialisation de la dotation de bombes incapacitantes pour les policiers scientifiques sur le terrain.

2. Statut d'agent dépositaire de l'autorité publique /qualification judiciaire

Le DGPN accueille favorablement et soutien même nos propositions d'octroyer une qualification judiciaire et un statut d'« agent dépositaire de l'autorité publique » aux policiers scientifiques, en s'assurant concernant ce statut qu'il n'y pas d'obstacles réglementaires. Il souligne même qu'un tel statut participerait à la défense de l'intégrité physique et morale lorsqu'un policier scientifique a été victime de violences.

Concernant la qualification judiciaire, nous avons également recueilli un avis favorable du garde des Sceaux lors de la dernière table ronde du « Beauvau de la sécurité ».

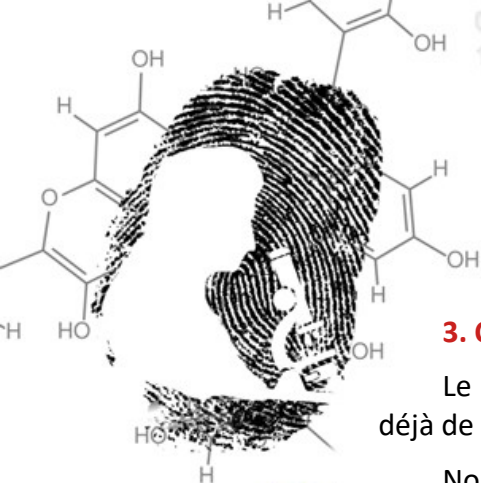
Xavier DEPECKER
Secrétaire National en charge
des scientifiques
07 77 80 51 18
pts@snipat.com

Lahouaria BENCHENNI
Adjointe
06 71 79 40 09
pts.sud@snipat.com

Guillaume GROULT
Adjoint
06 78 40 53 87
pts.idf@snipat.com

Michel LORENTZ
Adjoint
06 64 65 89 36
pts.est@snipat.com





3. Catégoriel : - les mesures actuelles - la sortie du NES

Le DGPN trouve que les mesures actuelles, comme l'exhaussement des C en B, sont déjà de grandes avancées.

Nous avons signalé qu'au 1^{er} janvier 2024, **90 % des effectifs de la filière serait dans le corps des techniciens** et que cela va engendrer des problèmes de déroulement de carrière.

Le SNIPAT rappelle que de réelles avancées catégorielles peuvent être mises en place en sortant du NES, cependant le DGPN explique ne pas avoir la main puisqu'il s'agit d'une mesure interministérielle.

4. Indemnitaire / retraite

Nous avons rappelé que les agents partent actuellement avec **une retraite indécente** malgré leur investissement professionnel et la durée de leur carrière ce qui joue considérablement sur l'état d'esprit de la filière.

Le DGPN en est conscient mais n'est pas décisionnaire.

Nous sommes cependant convaincus qu'un tel changement statutaire ne pourra se faire qu'avec l'appui de tous les acteurs majeurs du ministère.

5. Substitution

Le DGPN veut lancer le travail avec la sécurité publique pour **promouvoir la substitution des officiers par des ingénieurs sur les emplois fonctionnels.**

6. Restructuration de la police scientifique

Les futurs DTPN vont entraîner de profonds changements dans la police nationale. Le positionnement de la PTS reste à définir, mais le DGPN est convaincu qu'elle a toute sa place dans la filière investigation, ce qui permettra de meilleure perspective de carrière pour les agents.

Xavier DEPECKER

Secrétaire National en charge
des scientifiques

07 77 80 51 18

pts@snipat.com

Lahouaria BENCHENNI

Adjointe

06 71 79 40 09

pts.sud@snipat.com

Guillaume GROULT

Adjoint

06 78 40 53 87

pts.idf@snipat.com

Michel LORENTZ

Adjoint

06 64 65 89 36

pts.est@snipat.com



snipat PTS
(groupe privé)

www.snipat.com



#SNIPATPTS